<u>La dépêche – supplément spécial : Inondations, la catastrophe</u> Mai 1983 (n°42088)

(Archives Municipales de la ville de Dole)

Grâce aux travaux réalisés dans le Jura, la crue, une des plus importantes depuis 1910, aura probablement des conséquences moins dramatiques que dans d'autres départements voisins.

Largement dépassées et oubliées, les crues de 1953 et 1956 : de mémoire d'homme, on n'avait pas vu d'inondations aussi importantes depuis 1910. De là à dire que nous avons connu la crue du siècle... Et pourtant, malgré deux bons mois de pluies, le Jura peut s'estimer relativement épargné par rapport à d'autres départements voisins, comme l'Ain ou la Saône-et-Loire. Et ce n'est pas un hasard car, au fil des générations, les hommes ont appris à se méfier des catastrophes naturelles, à tenter de les prévoir et même de les prévenir dans la mesure de leurs movens.

Cela peut se révéler efficace, ainsi que nous l'explique M. André Rémy, ingénieur de l'Equipement pour l'arrondissement de Dole, en évoquant les mesures prises pour préserver le nord Jura des conséquences trop fâcheuses d'une crue. Mesures qui ont consisté depuis 1956 en d'importants travaux de correction ou de fixation des lits des rivières. Financés par le Conseil général, ces travaux ont en particulier porté au sud de Dole sur le confluent de Doubs et de la Loue.

Les services de l'Equipement ont agi sur deux pédales : le frein, pour ralentir légèrement le cours du premier, et l'accélérateur pour donner, au contraire, une nouvelle impulsion à la deuxième. On a ainsi augmenté le décalage naturel existant entre les deux rivières avant qu'elles ne se rejoignent : l'onde de crue de la Loue se trouve avancée tandis que celle du Doubs est retardée, ce qui évite le danger de superposition et facilite grandement l'écoulement, en aval, dans le lit inférieur du Doubs où se confondent les deux cours.

D'autres travaux sont également réalisés, grâce auxquels l'eau est mieux canalisée et maîtrisée : recitifcation des tracés, élévation de digues (80 kilomètres à vérifier et à conforter), protection des berges là où elles sont particulièrement menacées (courbes, remous, chutes) par enrochements et plantation de rejets de saule, fixation des talus par la technique du « saucisson » (branchages tressés enveloppant un noyau de galets) et du fond par la pose de seuils empierrés. Ceux-ci ont, en outre, l'avantage de briser l'énergie du courant et d'oxygéner l'eau, pour le plaisir des poissons... et leur perte, car les pêcheurs savent aussi où est leur intérêt.

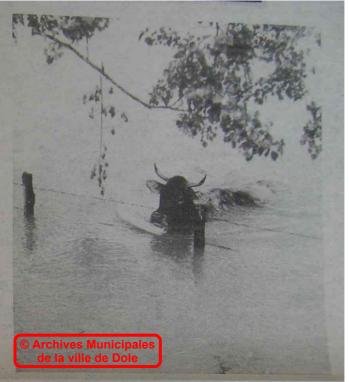
Chacun son rôle

Pour ces efforts déployés depuis près d'une trentaine d'années, le Jura est considéré un peu comme un département pilote. Mais les aménagements réalisés ne seraient pas encore suffisants pour éviter d'éven-

© Archives Municipales de la ville de Dole

tuelles catastrophes s'ils ne s'appuyaient sur toute une organisation de contrôle et de surveillance. Aussi chaque alerte reconstitue-t-elle, autour du sous-préfet et du responsable de l'Equipement, un P.C. de vigilance disposant d'importants moyens en hommes et en matériels, et prolongé par un système nerveux qui, quadrillant l'ensemble du secteur concerné, réagit à la moindre sollicitation.

Dès lors, tout le monde est mobilisé et sait quel rôle il doit jouer. L'Equipement : la prévision, l'alerte, la surveillance des digues et les interventions directes. Les maires, prévenus par télégrammes : l'information de la population et l'organisation au niveau local de la protection. Les sapeurs-pompiers : les secours et le sauvetage des personnes et des biens. La gendarmerie et la police : la collecte et le contrôle des



renseignements, le service d'ordre. L'action sanitaire et sociale : le contrôle de la qualité de l'eau, etc.

Et tout cela marche fort bien, comme on vient encore de le vérifier. « Si l'Equipement ne travaillait pas en permanence en prévision des crues, et n'avait pas un système de surveillance aussi au point, ces inondations auraient pu être catastrophiques pour le Jura aussi », souligne M. Rèmy.

